

## SÉANCE DU 06 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le six juillet à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle polyvalente de la commune afin de respecter les règles sanitaires liées au Covid-19, sous la présidence de M. Eric HALBOURG, Maire.

Étaient présents : MM : HALBOURG Eric, PETIT Yves, GUITTET Arnaud, DELAUNE CAUVIN Astrid, LIENAFI Dominique, FOULON Nicolas, DELAUNAY Angéline, CURY Nathalie, MABIRE Yoanick, MONTIER Nadine, BIARD Christophe.

Excusés : CAPPAS Vanessa donne procuration à HALBOURG Eric, SOURINTHA Florence donne sa procuration à DELAUNE CAUVIN Astrid, RENOULT Jean-Luc donne procuration à PETIT Yves.

Le Conseil a choisi comme secrétaire : Mme DELAUNAY Angéline

Le compte-rendu de la précédente séance est lu et approuvé.

### SUBVENTIONS 2020

Sur propositions de M. le Maire et après avoir délibéré, les Membres du Conseil décident à la majorité des votes d'attribuer les subventions suivantes, qui seront inscrites au BP 2020 :

Amicale des Maires du Canton : 80	Gincaux : 100	Téléthon : 250
Amicale des Pompiers d'Yerville : 150	Motteville Informatique : 0	
Anciens Combattants : 610	Amicale des Aînés : 690	
Association EMC : 2 000	Malta en fête : 1 500	ASM Tennis de Table : 1 050

### TRAVAUX EN COURS

#### DÉFENSE INCENDIE

M. Petit, Adjoint, explique qu'un projet d'installation de bornes incendie avait été mis en place par l'ancienne municipalité où cela était possible techniquement, afin de garantir la sécurité des habitations des hameaux ou quartiers dépourvus, et suite aux nouvelles réglementations. A ce jour, une seule a été posée (intersection Rue Jean Douence et Rue des Poulies).

Deux autres bornes incendie devaient être implantées, une sur la D929 à l'intersection du Hameau du Chemin et une autre sur la Route de Flamanville (D336) à l'intersection de l'Allée des Tilleuls. Des devis avaient été signés pour ces bornes, mais la Direction des Routes a émis un avis défavorable sur leurs emplacements à cause du risque engendré pour la circulation. Des solutions ont été apportées par les différentes parties.

M. Petit présente les deux nouveaux devis légèrement inférieurs aux précédents.

- Hameau du Chemin : pose d'une borne incendie initialement d'un montant de 2 560.85 € HT soit 3 073.02 € TTC, désormais il sera de 2 502.29 € HT soit 3 002.75 € TTC.

- Allée des Tilleuls : pose initialement d'une borne incendie d'un montant de 2 328.14 € HT soit 2 793.77 € TTC, désormais il s'agira de la mise en place d'une bouche incendie de 2 316.16 € HT soit 2 779.39 € TTC.

Après les avoir étudiés et en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes d'accepter et signer les nouveaux devis de l'entreprise Véolia pour leurs montants, et autorisent M. le Maire à toutes les signatures nécessaires à la réalisation du projet.

### COMPLÉMENT RESTAURATION ROSACE DE L'ÉGLISE

La Rosace de l'Église a été restaurée, et est en attente dans l'atelier du restaurateur. Les services des Monuments Historiques ont estimé que la pierre portant cette rosace devait elle aussi être restaurée avant la repose du vitrail. Des subventions ont été accordées uniquement pour le vitrail par le Département et l'État.

M. Petit, présente les devis proposés pour la réfection de la pierre : un de 8 950.00 € HT soit 10 747.20 € TTC de l'entreprise TERH; un de 17 053.17 € HT soit 20 463.80 € TTC de l'entreprise Lanfry ; et un autre de 19 508.55 € HT soit 23 410.26 € TTC de l'entreprise Normandie Rénovation ; un devis de RSM a par ailleurs été obtenu pour la ferronnerie d'un montant de 521.83 € HT soit 673 € TTC.

Les membres du Conseil Municipal, après les avoir étudiés et en avoir délibéré, décident à l'unanimité des votes :

- de réaliser les travaux de ferronnerie et de taillage de pierres
- d'inscrire la somme du devis le plus important au budget pour réaliser ces travaux
- de demander aux différentes entités si une subvention peut être accordée également pour la restauration de la pierre du socle.
- de se renseigner auprès des travaux déjà réalisés par les entreprises afin de se positionner sur l'un des devis présentés à la prochaine réunion

### RÉFECTION ÉCLAIRAGE PUBLIC ALLÉE DES TILLEULS

M. Guittet explique que les installations sont vétustes et hors service dans cette rue et que la maintenance n'est plus possible.

M. Guittet, Adjoint, présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire EP-2020-0-76456-M3298 et désigné «allée des tilleuls» dont le montant prévisionnel s'élève à 4 969.49 € TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 1 745.33 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votes :

- d'adopter le projet ci-dessus ;
- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2020 pour un montant de 1 745.33 € TTC ;
- de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

### PROJETS

M. Guittet, Adjoint, présente les investissements qui pourraient être réalisés dans un premier temps.

- Éclairage Public :

- Extension dans l'Avenue des Comtes de Germiny, un devis a été demandé auprès du SDE76.

- Extension et dépose pour le Rond-Point central du Centre Bourg et la Mairie, un devis a été demandé auprès du SDE76.

Ces travaux seront programmés ultérieurement.

- Bâtiments Communaux :

- Stade de Football : Deux devis ont été demandés pour l'engrais à mettre sur la pelouse afin de la régénérer. SOBAC 960.19 € TTC et CHROLODIS 1 058.40 € TTC. La société SOBAC propose de l'engrais biologique, son devis est retenu. Une demande va être faite auprès de la Communauté de Communes si l'acquisition d'une carotteuse serait possible.

- Église : Les gouttières seront à revoir. Le paratonnerre serait à remettre aux normes. En effet, il correspond aux normes de 2011. Ce travail sera étudié dans de futurs budgets.

- L'ancienne école : Des diagnostics amiante et plomb sont à prévoir dans un premier temps. Ensuite voir avec le CAUE ou l'école d'architecture pour un programme d'aménagement dans ce bâtiment (salles associatives, cases commerciales...). Une première somme sera inscrite dans le budget 2020 afin de réaliser des diagnostics.

- Achat de matériels pour les employés municipaux des espaces verts : une tondeuse (1 370 € TTC), un taille haie (580 € TTC), une boîte à outils (150 € TTC). Également, il faudrait acheter de nouveaux vêtements de travail : 4 pantalons oranges, 4 survestes avec le logo « Motteville », 4 paires de chaussures et 2 blousons oranges (environ 800 €)

- Épareuse : l'achat d'une épareuse ou le partage avec une commune voisine est évoqué.

- Extincteurs : Chaque année, il y a des extincteurs à remplacer (durée de validité 10 ans). Pour 2020, il y a 13 extincteurs à changer. Plusieurs devis ont été demandés : Eurofeu 1 439 € TTC, ASDF 1 223.64 € TTC et SECURIFEU 1 680.77 € TTC. La société ASDF a été retenue, et la dépense générée sera inscrite dans le budget 2020.

- Réaménagement du bureau de la Mairie. Cette dépense sera inscrite au budget afin de réaliser dès que possible ces transformations.

- Mise à jour informatique : un devis de 989.80 € TTC est proposé pour renforcer les performances des ordinateurs du Maire et du Secrétariat. Ce devis est accepté à l'unanimité.

Suite à la réunion de la commission de travaux, M. Guittet, Adjoint expose les projets qui pourraient être étudiés pour les prochaines années :

- Effacement des réseaux et éclairage public Rue Alexis Ricordel
- Revoir le système d'aération/ventilation de l'Ancien Presbytère
- Réhabilitation de la Salle de Sport : Réparation du bardage extérieur, reprise des chauffages électriques, traitement des infiltrations.
- Réfection de la toiture de l'Église
- Agrandissement du Vestiaire du Football
- Installation progressive de défibrillateurs dans les ERP afin de respecter l'échéance d'obligation légale en 2022
- Réhabilitation de la mare communale sise Rue de l'Étang. Ces travaux seront à prévoir avec le Syndicat Mixte des Bassins Versants Caux Seine. Ils seront subventionnés en grande partie par l'agence de l'eau.
- Aménagement hydraulique Rue du 7<sup>ème</sup> BMN pour protéger les habitations, par le Syndicat Mixte des Bassins Versants Austreberthe et du Saffimbec.
- Création d'une réserve incendie au Hameau de Runetot (borne incendie déjà existante mais le débit est insuffisant à ce jour suivant la réglementation en vigueur)
- Réhabilitation de la réserve incendie Rue du 7<sup>ème</sup> BMN et de la mare Rue des Roseaux Saint Michel
- Réfection de voiries communales : Rues de la Prairie, des Poulies, du Tortillard, Parking etr Allée Joseph Deneuve, Hameau de Runetot. La mise en place d'un ralentisseur ou de tout autre dispositif pour ralentir la vitesse au niveau de l'entrée de Motteville (côté Flamanville) sera étudiée.
- Local pour la Poste : si le propriétaire des murs souhaite récupérer son bien, il faudrait se renseigner auprès de la Poste si elle veut continuer à conserver son Bureau de poste

à Motteville ou non. Si la Poste souhaite garder ce bureau, la Mairie devra éventuellement prévoir un local.

### INFORMATIONS DIVERSES

M. Petit, Adjoint, fait lecture du courrier de la société Convivio (fournisseur de la restauration scolaire). L'entreprise demande le paiement d'un montant sur les repas non livrés pendant le Covid-19 (0.75 €/repas non commandé par référence à l'année précédente) et un supplément de prix sur les repas après le déconfinement (+0.40 €/ repas). Leurs demandes sont conformes à la jurisprudence.

Mme Delaune, Adjointe, rend compte de la réunion de la Commission Communication :

Les membres de la Commission recherchent les moyens de communication et d'information qui seraient les mieux adaptés pour les Mottevillais :

- Une page « Facebook » (pas un compte...)
- Des panneaux d'affichage dans plusieurs endroits, sous le contrôle de la Mairie
- Un panneau électronique
- Un abonnement « panneau pocket »
- Un site internet « motteville-infos » (déjà en place)
- Un petit bulletin d'info tous les 4 mois
- Le bulletin annuel (déjà en place)

M. Petit, Adjoint et délégué à la Communauté de Communes, indique que la redevance d'ordures ménagères va augmenter de 20%. Cette augmentation est due en grande partie à une mauvaise utilisation des sacs pour le tri sélectif. Des refus de tri, trop nombreux, sont faits par le prestataire lorsque des objets inappropriés (verre, couches, bouteilles avec liquides...) sont mis dans les sacs jaunes ; cela entraîne un manque à gagner pour la Communauté de Communes et une dépense supplémentaire pour l'incinération de ces sacs. Les usagers peuvent se reporter au bulletin « Motteville-infos » pour mieux respecter le tri des déchets.

### QUESTIONS DIVERSES

Les Membres du Conseil Municipal demandent à M. le Maire, s'il serait possible d'éditer un document commun afin de faciliter le choix de l'attribution des subventions aux associations. M. le Maire explique que les critères d'attribution ne sont peut-être pas les mêmes pour toutes les associations.

M. le Maire, fait lecture du courrier d'un habitant de l'Allée de la Corderie, indiquant qu'un stationnement abusif génère des gênes à la circulation (demi-tour). M. le Maire explique qu'un arrêté d'interdiction de stationner est à l'étude.

Mme Cappa, demande s'il serait possible de remplacer le panneau de signalisation « présence d'enfants » dans la Rue des Poulies afin qu'il soit visible de plus loin.

M. Lienafa, informe qu'un poteau électrique en bois semble instable, cela pourrait être dangereux, surtout en cas de mauvais temps. Il demande si dans cette rue, un coin « poubelle » avec des containers homogènes serait utile. M. le Maire va interroger la Communauté de Communes, pour voir si cela est possible avec le passage des camions-poubelles.

Quelques membres du Conseil Municipal souhaiteraient que les nuisances diverses, telles que la tonte des pelouses entre 12h et 14h le samedi, l'entretien des haies qui n'est pas régulier..., cessent. M. le Maire indique que des courriers de rappel des bonnes pratiques seront envoyés.

Plus aucune question n'étant posée la séance est levée à 21h48.